

□ Temps de lecture : 6 min.

*Il existe un Turin qui ne correspond pas aux cartes postales baroques, aux avenues de la maison de Savoie ou aux records industriels. C'est un Turin plus silencieux mais tenace, fait d'œuvres sociales, de saints sociaux, de laïcs engagés, d'institutions nées pour répondre à des pauvretés très concrètes. C'est vers ce Turin que le cardinal Roberto Repole a tourné son regard lorsque, en janvier 2026, il a lancé une proposition à la fois symbolique et provocatrice : candidater ce qu'il a appelé **le « kilomètre carré de la charité » au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.***

Il ne s'agit pas d'un simple slogan ni d'une opération de marketing territorial. L'idée naît d'une constatation historique et urbaine : dans une portion relativement restreinte du centre de Turin se concentre une densité extraordinaire d'œuvres caritatives, éducatives et d'assistance nées entre le XVIIIe et le XXe siècle, dont beaucoup sont encore actives aujourd'hui. En quelques pâtés de maisons s'entremêlent les histoires de congrégations religieuses, de philanthropes, d'éducateurs, de bénévoles, d'institutions qui ont profondément marqué l'identité sociale de la ville.

La proposition du cardinal Repole a été lancée le 17 janvier 2026, lors de son intervention à la cérémonie d'inauguration d'une sculpture dédiée à la vénérable Giulia di Barolo au Palazzo Barolo, en présence des autorités civiles. C'est là qu'il a présenté l'idée de travailler sur le projet de candidature à l'UNESCO pour cette zone symbolique de la ville qui comprend le Palazzo Barolo, la basilique de la Consolata, la Maison Mère des Salésiens fondée par Don Bosco, l'Institut Cottolengo – Petite Maison de la Divine Providence, le Sermig – Arsenal de la Paix et le District Social Barolo. Cette proposition invite à regarder ce tissu non pas comme une somme de lieux, mais comme un récit unitaire. Un récit qui parle de réponse aux besoins, de proximité avec les pauvres, d'attention aux plus démunis, de capacité à transformer la foi en structures stables de solidarité.

Un patrimoine qui n'est pas seulement architectural

Quand on parle de patrimoine de l'UNESCO, on pense immédiatement aux monuments, aux paysages, aux centres historiques. Ici, le discours est différent. Certes, beaucoup des lieux concernés ont une valeur artistique et historique. Mais le cœur de la proposition ne réside pas dans les pierres, mais dans les pratiques sociales que ces pierres ont abritées.

Le « kilomètre carré de la charité » comprend des réalités liées à des figures

comme saint Jean Bosco, saint Joseph-Benoît Cottolengo, la marquise Juliette de Colbert Barolo et d'autres protagonistes du catholicisme social turinois. Hôpitaux, maisons d'accueil, œuvres éducatives, centres de formation, services pour les personnes handicapées, les pauvres, les migrants : un réseau qui, au fil des siècles, a cherché à apporter des réponses structurées aux besoins émergents.

Le cardinal a souligné un point décisif : le plus grand patrimoine de l'humanité est l'humanité elle-même. Dans cette perspective, la valeur à reconnaître n'est pas seulement historique, mais morale et culturelle. C'est le témoignage qu'une ville peut générer des modèles de solidarité durables, capables de se renouveler dans le temps.

La tradition turinoise de la charité organisée

Turin a une longue tradition de charité organisée. Déjà au XIXe siècle, alors que la ville se développait comme capitale politique puis comme pôle industriel, de nouvelles pauvretés émergeaient : migrations internes, travail des enfants, marginalité urbaine. C'est dans ce contexte que sont nées de nombreuses œuvres qui caractérisent encore aujourd'hui le territoire.

La réponse ne fut pas seulement l'assistanat, mais souvent une véritable ingénierie sociale : éducation professionnelle, formation humaine, réinsertion professionnelle, prise en charge intégrale de la personne. En ce sens, la charité turinoise a eu une dimension également pédagogique et sociale, anticipant des modèles que nous qualifierions aujourd'hui de protection sociale communautaire.

Le « kilomètre carré » devient alors une sorte de laboratoire historique de la doctrine sociale chrétienne et, plus généralement, d'une culture civique de la solidarité. Un lieu où l'on a expérimenté que le soin des plus fragiles n'est pas une activité marginale, mais une composante structurelle de la vie citadine.

Une proposition qui interpelle le présent

La candidature à l'UNESCO, si elle venait à se concrétiser, aurait certainement une valeur symbolique et touristique. Mais sa portée la plus intéressante est peut-être autre : elle force la ville – et pas seulement elle – à s'interroger sur le présent.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette tradition ? Les œuvres historiques sont-elles encore capables de lire les nouveaux besoins ? La pauvreté contemporaine, souvent plus cachée et complexe, trouve-t-elle des réponses adéquates ? Et encore : la solidarité est-elle perçue comme un patrimoine commun ou déléguée à quelques acteurs spécialisés ?

La proposition du cardinal Repole peut être lue comme une invitation à ne pas

enfermer la charité dans un musée. Reconnaître un patrimoine ne signifie pas l'embaumer, mais le valoriser comme une réalité vivante. Un « kilomètre carré de la charité » n'a de sens que si la charité continue d'être pratiquée, repensée, rendue pertinente face aux défis actuels : solitudes urbaines, fragilités juvéniles, nouvelles pauvretés liées au travail, immigration, vieillissement de la population.

Le dialogue entre l'Église et les institutions civiles

Un élément intéressant de la proposition est l'implication des institutions civiles. La présence des autorités locales lors de la présentation de l'idée indique que le thème de la solidarité peut devenir un terrain de collaboration entre l'Église et les administrations publiques.

Historiquement, de nombreuses œuvres caritatives sont nées dans le milieu ecclésial mais ont ensuite dialogué avec le secteur public, s'intégrant dans les systèmes de protection sociale. Aujourd'hui, dans un contexte de ressources limitées et de besoins croissants, la collaboration entre les acteurs religieux, laïcs et institutionnels est de plus en plus cruciale.

La candidature à l'UNESCO, en ce sens, pourrait devenir une occasion de co-construction : non seulement la protection du passé, mais aussi un investissement dans des politiques sociales innovantes. Le risque, sinon, est que tout se réduise à une célébration.

Une narration alternative de la ville

Chaque ville choisit comment se raconter. Turin est souvent racontée à travers l'industrie automobile, l'innovation technologique, la culture muséale. Le « kilomètre carré de la charité » propose une narration complémentaire : Turin comme ville de la charité organisée.

Ce n'est pas un détail secondaire. Les récits influencent les priorités. Si une ville reconnaît la solidarité comme faisant partie de son identité, elle sera peut-être plus encline à investir dans le social, à soutenir le bénévolat, à valoriser le tiers secteur. De plus, à une époque où les villes sont en compétition au niveau mondial pour attirer ressources et attention, proposer la solidarité comme élément distinctif est un choix à contre-courant mais potentiellement puissant.

Au-delà de Turin : un message universel

Bien qu'ancrée dans un contexte local, la proposition a une portée plus large. De nombreuses villes dans le monde ont des lieux symboliques de charité et d'engagement social. Reconnaître leur valeur culturelle signifie affirmer que le soin des plus fragiles n'est pas seulement un fait privé ou religieux, mais un bien pour l'humanité entière.

En ce sens, le « kilomètre carré de la charité » pourrait devenir un modèle narratif : non seulement des sites de pouvoir, de beauté ou de richesse, mais aussi des lieux de solidarité comme patrimoine de l'humanité.

C'est une perspective qui dialogue avec les sensibilités contemporaines : durabilité sociale, inclusion, droits de l'homme. La charité, relue dans une perspective moderne, se rapproche des thèmes de la justice sociale et de la cohésion communautaire.

Une provocation féconde

Reste à voir si la candidature à l'UNESCO prendra une forme concrète. Les processus sont longs et complexes. Mais, au-delà du résultat, la proposition a déjà un mérite : remettre au centre le thème de la solidarité comme valeur publique. À une époque marquée par les polarisations et les individualismes, parler de charité comme patrimoine commun est une provocation culturelle. Elle invite à considérer la solidarité non pas comme un geste occasionnel, mais comme une infrastructure morale des villes.

C'est peut-être là le point le plus fort de l'intuition du cardinal : rappeler que le véritable patrimoine d'une communauté ne réside pas seulement dans ses palais ou ses places, mais dans la qualité des relations qu'elle sait construire, surtout avec les plus faibles.

Si le « kilomètre carré de la charité » parvient à faire réfléchir sur ce point, il aura déjà atteint un résultat significatif, indépendamment des reconnaissances officielles. Car, au fond, la valeur d'une ville se mesure aussi à la manière dont elle sait prendre soin de ses habitants les plus fragiles.